



## Procès-verbal du Bureau Directeur 9 octobre 2023 (en visio-conférence)

---

**Présents :** CORDURI-DAVIET Valérie, COURTOIS Éric, KERNEIS Hervé, HARENT Eliane, RIPERT Alain, SENECLOZE Daniel

**Absent :** Carine MOREL

**Excusés :** AURAMBOUT Stéphanie, COLOMBANI Frédéric, GALLET Bernard, PEAN Patrick

**Participant :** CADEI Franck, MOUSNIER Géraud, RENAUD Christine, Thierry Schutters (partie arbitrage)

La séance est ouverte à 19h15 sous la présidence d'Alain Ripert

### Dossiers RH

- Ali Mani : il a été licencié en date du 28/09/2023 ; son solde de tout compte a été envoyé en recommandé. La restitution du véhicule n'a pas eu lieu à la date prévue initialement et est reportée d'une semaine. Un certain nombre de courriels de doléances sont parvenus et il souhaite présenter des doléances auprès du Conseil d'Administration. Une demande d'extension pour la couverture de l'assurance a été faite ; ne faisant plus partie des salariés, la ligue souhaitait s'assurer qu'une couverture était toujours mise en place.
- Eric Brosset : une procédure d'inaptitude sans reclassement a été déclarée par la médecine du travail de Clermont-Ferrand, en date du 03/10/2023. Le dossier lié à cette procédure sera lancé. Le dossier doit passer au tribunal le 18/10/2023.
- L'Arrêt maladie de Boris Thiébault va être prolongé durant un certain temps ; les actions de remplacement n'ont pas eu de succès. L'arrêt devant se prolonger, dans le souci de ménager la santé de Boris à son retour, une procédure de recrutement sera lancée sur un CDD de 12 mois qui pourrait aboutir à un CDI avec des missions différentes selon l'évolution de la situation de Boris ; le recrutement est à lancer selon le même mode que précédemment. Thierry Schutters doit fournir les éléments des missions à assurer afin que Géraud Mousnier lance le recrutement. En attendant, un bénévole peut prendre le relais sur certaines missions.
- Trois alternants ont commencé leurs missions : Clara Dieleman, Mathieu Ayache et Lisa Masciave. Une alternante a été trouvée sur le poste de la finance mais le dossier a du mal à avancer.

### Arbitrage

Actuellement se pose la question de l'avenir du PPF arbitrage et de l'université de Clermont-Ferrand. Le coût est élevé ; la personne de l'an dernier n'a pas donné satisfaction. Ce process a eu une fin de non-recevoir de la part de la FFHB.

La gestion de l'université de Clermont-Ferrand manque de clarté dans son fonctionnement et le coût affiché est difficilement entendable. Il n'y a qu'un athlète, à ce jour. Ce processus est-il viable à l'avenir ?

Le dossier sera finalisé pour cette saison mais l'avenir de cette filière est à rediscuter pour la saison prochaine : quel potentiel et pour quel coût ?

## Commission Litiges & Réclamations et Commission Communication

- Christian Levarlet a donné sa démission de la commission Litiges et Réclamation. Afin de prendre la présidence de la commission, la réglementation impose que la personne soit membre du Conseil d'Administration et non représentant d'un comité. Cette prise de poste est à faire pour un an, jusqu'au changement de mandature. Le règlement précise que le président de la Ligue peut désigner une personne mais uniquement dans des cas précis. Ce point est à éclaircir pour le prochain BD (23/10/2023) par Valérie Corduri-Daviet.
- Carine Morel, président de la Commission communication ne donne plus de nouvelles. Pour autant, il n'est pas possible de la démissionner. Alain Ripert va prendre contact avec elle afin qu'elle indique sa position.

## Télétravail

Un point sur les possibilités de sa mise en place a été fait avec l'inspection du travail. Sans CSE, nous revenons au processus d'une charte unilatérale, avec échanges avec les salariés.

La mise en application de la nouvelle charte sera suivie et les points qui seront déclinés devront être respectés. Cette charte sera soumise au CA du 16 décembre 2023.

## CSE

Le processus des élections va être lancé et les syndicats ont été convoqués pour le 18 octobre 2023 afin de mettre en place l'accord pré-électoral. Pour mémoire, la réglementation qui s'applique à la ligue est d'un titulaire et un suppléant ainsi que 10 heures de délégation ; les heures de délégation syndicale sont à zéro dans le cadre de la ligue.

## Stages Vacances

Des mailings ont été faits afin de trouver un lieu de remplacement pour Passy ; un nombre important de retours a été fait et les dossiers doivent être étudiés. Il existe aussi une piste sur Voiron.

## Finances

La trésorerie est « moyenne » ; la facturation des licences va être lancée pour 1.9 M d'€, avec 900 K€ qui reste en produits à recevoir.

La situation financière par commission a été envoyée à chacune d'elles et n'a suscité aucun retour ou question.

La situation à fin septembre doit être connue vers le 22 octobre.

Un point sur la gestion des bons de Commande en lien avec Orion a été fait ce jour et un support a été envoyé. La procédure doit être adaptée à la ligue. Cette procédure doit être prête pour la fin de l'année

## CTI

Le 10/09 un conseil des territoires a eu lieu afin d'amener différents points ; le document est en cours de finalisation par Géraud Mousnier.

Une réunion sur le bilan 22/23 a lieu demain soir.

A ce jour, la FFHB n'a rien versé car l'avenant n'a pas été renvoyé. Les bilans ont été communiqués à la FFHB qui a fait un retour quant au modèle utilisé : celui-ci n'est pas adéquat.

Le conseil des territoires aura lieu les 3 et 4 novembre à Toulouse ; Alain Ripert ne sera pas disponible. Il est important qu'un élu de la ligue puisse s'y rendre.

Les subventions de la région ne sont toujours pas arrivées : un point doit être fait quant aux raisons.

## DISCIPLINE

Les instructeurs pour la saison 2023/2024 proposés par la commission, sont :

- Isabelle DADAT 69 (inchangé)
- Benoît Jarry 26-07 (nouveau membre)
- Anne Milliet 38 (nouveau membre)

Les procureurs pour la saison 2023/2024 proposés par la commission sont :

- Alexandra Maréchal 69 (Nouveau)
- André Galichet 38 (inchangé)

Ces deux points sont validés par l'ensemble des personnes présentes.

## Autres points




- Un rendez-vous avec la MAIF a eu lieu afin de faire un point sur différents sujets et notamment les auto-missions pour les CTS, les salariés, et membres du BD. Le coût serait d'environ 100 € / personne / an. Les informations à fournir sont : nom, prénom et date de naissance.
- L'organigramme doit être mis à jour ; la demande sera faite à Fanny Larmande.
- Concernant le courriel d'un salarié / mise à disposition : l'entretien est prévu cette semaine.
- Un règlement intérieur sera mis en place afin de cadrer les horaires de travail, l'utilisation des véhicules de service.
- Le minibus devrait être livré dans la semaine sur une plateforme ; la carte grise est arrivée ; il doit être assuré de suite car le parking sur la plateforme n'est pas couvert. Il sera parqué à Bron

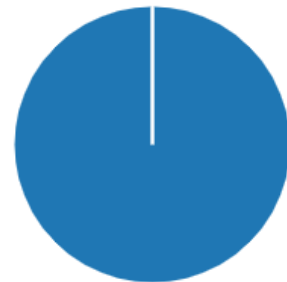
- Courrier de la région concernant trois clubs de la Haute-Loire. Ce dossier dure depuis plusieurs années et est conditionné par un changement de siège social. La ligue, par le biais de la Commission Statuts et Règlementation, devra se positionner ; la décision sera probablement suivie d'un appel auprès de la FFHB. Mais un point d'attention est mis en avant ; la règle qui sera appliquée devra l'être pour tous les clubs dans la même situation.
- Réunion pour le GE le 03/10/2023

La réunion est levée à 21h30

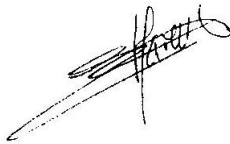
## 1. Validation du CR

[Plus de détails](#)

 Pour	9
 Contre	0
 Abstention	0



*Eliane HARENT, Secrétaire Générale*



*Alain RIPERT, Président*

